



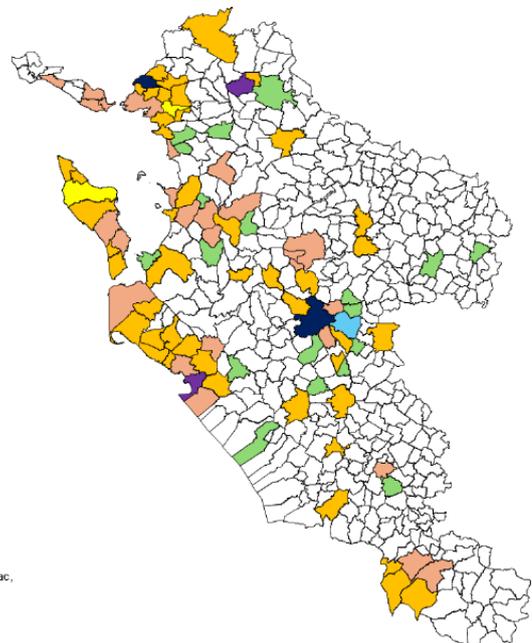
Point de situation en Charente Maritime

Evolution de l'implantation du moustique tigre en Charente Maritime

Depuis 2019, la Charente-Maritime est classée en département colonisé, du fait d'une implantation confirmée du moustique tigre sur une première commune à la fin de la saison 2018 (Saintes). Depuis, son aire d'implantation s'étend progressivement. En effet, 98 communes sont désormais colonisées en 2024. Celles-ci représentent 21 % des communes du département mais plus de 60 % de la population totale de Charente-Maritime.

Le « moustique tigre » en Charente-Maritime

Le « moustique tigre » (*Aedes albopictus*) est implanté de manière définitive et irréversible dans 98 communes :



Source : CD17 - Marché ARS NA 2024M002040

Situation épidémiologique 2024 dans le département de la Charente Maritime (chiffres : santé publique france, bilan de la saison 2024)

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de la Charente Maritime, **19 cas importés dans le département de dengue et 1 cas importé de Chikungunya ont séjourné dans le département**. Ces cas ont donné lieu à **9 enquêtes entomologiques** autour des lieux qu'ils ont fréquenté. La présence du moustique vecteur (*aedes albopictus*) ayant été constatée sur plusieurs de ces sites, **10 traitements** de lutte anti-vectorielle ont été évalués puis mis en œuvre.

Comme elle l'a fait en 2024, l'ARS assurera l'**information et la sensibilisation des praticiens déclarants** potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre. L'année 2024 a été marquée par un fort nombre de cas importés d'arboviroses.

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses en Charente Maritime

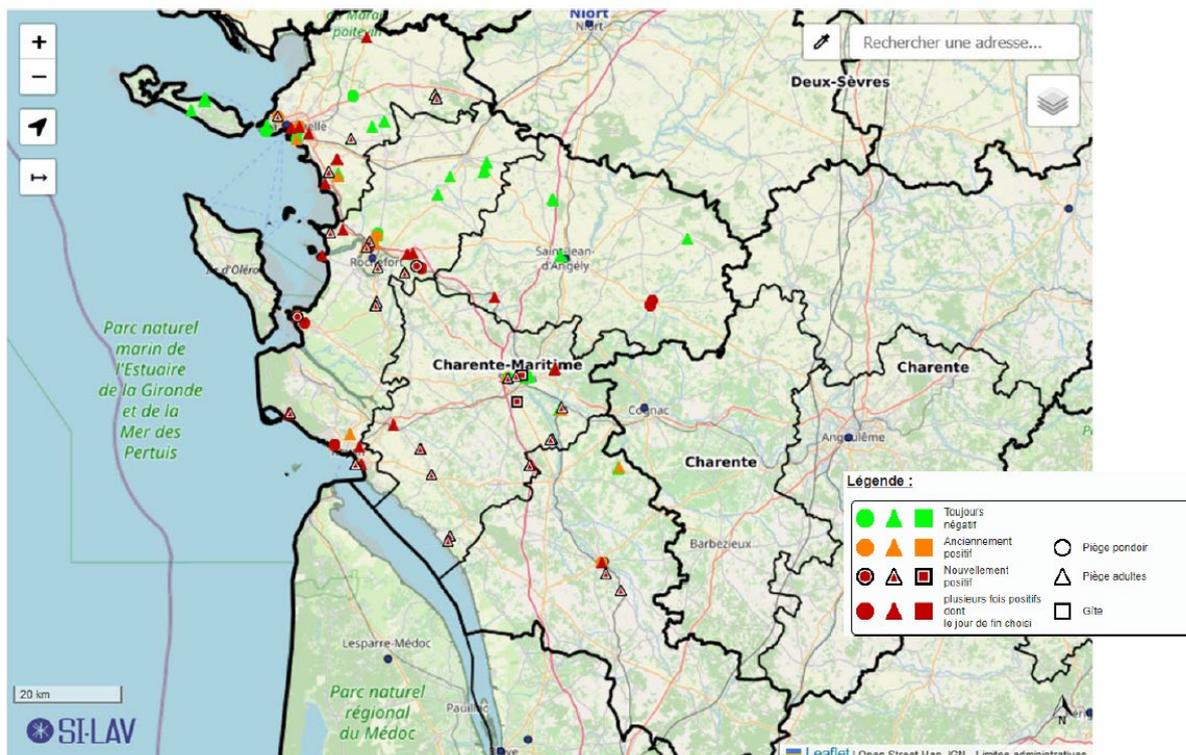
L'ARS assure la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. Dans le territoire de la Charente Maritime, le **Conseil départemental de la Charente Maritime** est l'**opérateur public en charge de cette mission** de surveillance du moustique et de réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché passé avec l'ARS.

Un **réseau de 44 pièges pondoirs** et un **piège adulte** est déployé depuis 2020 par cet opérateur pendant la saison active du moustique, d'avril à novembre. En 2024, le réseau s'établissait sur :

- 9 établissements sensibles, sièges d'urgence : Centres Hospitaliers de La Rochelle, de Saintes, de Rochefort, de Royan, de Jonzac, de Saint-Jean-d'Angély, antenne du SMUR estivale de Saint-Martin-de-Ré, Clinique de Royan et Polyclinique de St Georges-de-Didonne (3 pièges par site)
- 2 points d'entrée du territoire au sens du Règlement sanitaire international: Port Atlantique de La Rochelle (5 pièges) et Aéroport Ile de Ré-La Rochelle (3 pièges)
- 1 site de stockage de pneumatiques : Distri-Cash à Sainte-Soulle (3 pièges)
- 2 communes où des détections ponctuelles ont été enregistrées en 2024: Aigrefeuille d'Aunis et St Médard d'Aunis.

Les relevés des pièges montrent que, d'année en année, les pièges positifs se répartissent désormais sur une période plus longue. On observe toujours un pic d'activité en août, septembre et octobre, mais avec des pièges positifs détectés dès mai et jusqu'en novembre. Cette tendance reflète une augmentation progressive et significative de la population moustique « tigre » dans les communes colonisées.

Résultats de la surveillance des moustiques vecteurs potentiels d'arboviroses Charente-Maritime - 2024



La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne sur le site <https://signalement-moustique.anses.fr/> complétée par l'application « imoustique » déployée par le Conseil Départemental de la Charente Maritime.

171 signalements de particuliers ont été expertisés au cours de la saison 2024 par le Conseil Départemental de la Charente Maritime dont 138 provenaient de communes déjà déclarées colonisées. 33 enquêtes ont été réalisées à la suite de ces signalements. Parmi ces 33 demandes d'intervention, 20 ont permis d'identifier la présence possible du moustique tigre (63%).

Information et mobilisation sociale

Une réunion de sensibilisation des référents « Moustiques tigres » des EPCI concernés par l'implantation définitive du moustique tigre a été organisée par l'ARS en avril 2024. Il s'agissait d'inciter le développement des actions de lutte au niveau de leurs propres infrastructures mais également relayer ces informations aux collectivités concernées pour qu'elles agissent également sur leur territoire respectif.

En complément, un webinaire organisée par la délégation départementale de Charente-Maritime avec la présence du conseil départemental à destination des maires a été organisé en juillet 2024.

Comme chaque année, un webinaire d'une journée s'est tenu à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine. L'ensemble des documents relatifs à ce webinaire (contenus, synthèses graphiques humoristiques, enregistrements,...) sont disponibles sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine : <https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/missions-et-actions/information-ressource/173-moustique-tigre.html>

Des distributions de documents d'information et de sensibilisation aux bons gestes contre le « moustique tigre » ont été réalisées aux habitants dans le cadre d'enquêtes entomologiques et de prospections autour des cas importés d'arboviroses.

Chacun a son niveau a un rôle à jouer pour limiter la prolifération de cette espèce et la nuisance associée lorsque le moustique tigre est implanté (EPCI, collectivités, entreprises, particuliers...)

Le communiqué de presse et le dossier de presse régional sont disponibles sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le kit de communication pour les collectivités (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main, ...) et bien d'autres informations encore <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-5> .

A noter depuis 2025, une plateforme dédiée aux collectivités disponible à cette adresse : <https://moustique-tigre-collectivites-nouvelleaquitaine.fr/>

Chiffres clés sur les enjeux et la situation dans la Charente Maritime

Surveillance du moustique en 2024 :

- **44 pièges pondoirs** répartis sur le département
- **171 signalements citoyens** reçus et expertisés au cours de la saison
- **19 nouvelles communes colonisées**

Surveillance épidémiologique en 2024 :

- **19 cas importés** de dengue et 1 **cas importé** de chikungunya déclarés
- **9 enquêtes** réalisées sur les lieux fréquentés par les cas, ayant révélé la présence du moustique tigre sur un lieu et ayant nécessité d'effectuer **10 traitements anti-adulte**

Perspectives 2025 :

Maintien de la surveillance renforcée d'avril à novembre 2025 et actualisation des sites disposant de pièges pondoirs en fonction des données entomologiques acquises en 2024.

Poursuite de la sensibilisation et de la formation des communes et intercommunalités concernées par l'implantation du moustique tigre afin d'avoir des actions coordonnées sur ces territoires.

Poursuite de la sensibilisation des établissements de santé à la lutte contre le moustique tigre.

Poursuite de l'appui par l'opérateur aux contrats locaux de santé.

Intervention auprès d'enseignants travaillant dans l'éducation au développement durable

Prise des arrêtés préfectoraux définissant un programme de surveillance et de lutte anti-vectorielle autour des deux points d'entrée du territoire au sens du règlement sanitaire international de Charente-Maritime (Grand Port Maritime de La Rochelle et Aéroport Ile de Ré-La Rochelle).

Mise à disposition de l'exposition ARS « sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZzition ». Destinée au grand public, cette exposition est adaptée aux petits espaces. Elle est mise à disposition des collectivités par convention. Elle se compose de 8 panneaux d'affichage mobiles (kakémonos). La délégation départementale incite les collectivités à déployer des animations avec leurs partenaires associatifs en santé/environnement.